



Procès-verbal de la réunion du bureau du 13 Mai 2024

Le treize mai deux mille vingt quatre à 19h45, au Stade Intercommunal du Pays de Fayence, 690 Chemin de la Garelle 83440 Fayence, s'est réuni le bureau et du Comité de direction ci-après relaté.

Sont présents : Thierry PEDRAZZOLI Président, Julien BOGIRAUD Trésorier, Jonathan DELGRANGE, David DERASSE, Florian DACBERT, membres du Comité, Cynthia BOGIRAUD, en qualité de secrétaire par intérim.

Absent excusé : Jérémy DI NOTA

_____ Thierry PEDRAZZOLI, préside la séance.

_____ Cynthia BOGIRAUD, exerce les fonctions de secrétaire de séance.

Il rappelle que le bureau est appelé à délibérer sur l'ordre du jour indiqué ci-après.

- Projet éducatif et footballistique U14
- Soirée 21 Juin 2024
- Tournois passés et à venir
- Tournois féminin du 26 Mai 2024
- Point effectifs Coachs 2024/2025
- Point équipement 2024/2025
- Questions diverses

- Pouvoirs.

Le président de séance aborde successivement les questions figurant à l'ordre du jour.

1. Première résolution _____ Projet éducatif et footballistique U14

Thierry TANZI a sollicité un RDV pour présenter un projet éducatif à destination des U14.

Il souhaite démarrer un cursus de foot à 11, donc avec les U14 de la saison prochaine.

Il présente le contenu de son projet.

Les questions sont posées par le Comité directeur, qui se laisse un délai de réflexion.

La candidature est jugée recevable et sera votée à la prochaine réunion.

2. Seconde résolution _____ Soirée 21 Juin 2024

Le 21 juin, le club organisera ses 25 ans.

Un mail d'invitation sera envoyé à tous les licenciés, début juin.

Le programme est proposé :

- apéritif offert par le club dès 18h00, avec jeux gonflables tous âges.
- puis repas à prix coûtant : paëlla pour les adultes et lasagnes pour les enfants.
- projection du Match France - Pays Bas
- ambiance musicale

Les inscriptions au repas seront ouvertes par internet, jusqu'au 11/06/24, date limite pour passer commande auprès des prestataires chargés de la préparation des repas.

Relancer la communauté de commune pour les tables et chaises réservées fin février par mail.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

3. Troisième résolution _____ Tournois passés et à venir

Les 5 journées de tournois ont été un succès grâce à l'investissement de tous.

Le président remercie l'ensemble des bénévoles, buvette, éducateurs, arbitres ainsi que toutes les équipes qui ont répondues à l'invitation.

La saison prochaine cette organisation pourrait à nouveau être préconisée.

Recette journée U6-U9 : 3300€

Recette journée U10 6 U11 : 2700€

Recette journée U12 - U13 : 3099€

Recette journée U14 : 2100€

Recette journée Féminines séniors et U13 : 2500€

Total sur les 5 journées de tournois : 13699€

Les repas de tous les joueurs du FCPF ont été pris en charge par le club, ce qui sera reconduit au budget 2024/2025.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

4. Quatrième résolution _____ Tournois féminin du 26 Mai 2024

L'équipe des Adrets de l'Estérel féminine souhaite s'inscrire à notre tournoi du 26 mai 2024.

Le comité débat sur le comportement de cette équipe lors des derniers matchs et propose de ne pas accepter leur inscription.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

5. Cinquième résolution _____ Point effectifs Coachs 2024/2025

Certaines catégories ne sont toujours pas pourvues d'éducateurs malgré les contacts activés et les relances.

Catégories en carence d'éducateur : U9 / U12 / U16

Le Président a un contact pour les U16 et les U12.

Les Séniors et les vétérans vont être sollicités.

Le Comité mandate le président pour les premières négociations pour les U12 et U16.

Le président introduit également un contact de longue date pour prendre la Direction technique du Club. Cela permettrait de créer de la cohésion, fluidifier la communication et aligner les systèmes éducatifs entre les catégories. Il demande des frais kilométriques et vient des Alpes maritimes. Le trésorier va faire une simulation budgétaire pour observer l'impact de ce nouveau recrutement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

6. Sixième résolution _____ Point équipement 2024/2025

Prévoir la commande des maillots de match bleu avec ajustement des sponsors avant le 30 juin.

Communiquer les effectifs prévisionnels des catégories, selon le budget primaire et les listes fournies par les Educateurs dès que possible.

Mission pour le secrétariat.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

10. Questions diverses

pas de questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 21 heures 45.

En foi de quoi a été dressé le présent procès-verbal, paraphé et signé par le président de séance et le secrétaire de séance.

Prochaine réunion le Lundi 28 mai 2024 à 19h30.

Le président de séance

Thierry PEDRAZZOLI

Le secrétaire de séance

Cynthia BOGIRAUD